

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 20 juillet 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation2 p. (314r, 315v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 20 juillet 1875, consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48526>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 juillet 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Godin autorise son fils Émile à régler la maison Piat. Sur la pompe à incendie de Laeken : Godin demande qu'on se renseigne sur un achat en Belgique. Il souhaite qu'on prenne d'autres employés que Noirot et Dupont qui ne lui inspirent pas confiance. Sur un livre rouge sur lequel se trouve la répartition des employés. Sur un oubli dans la comptabilité, souhaité par Godin. Godin accuse

réception des journaux et imprimés envoyés par Kate Stanton. Il autorise son fils à signaler à Poëtte qu'il doit y avoir plus d'exactitude dans la rentrée des classes. Sur l'envoi de livres par la Librairie Armand Le Chevalier : Godin demande quels livres sont incomplets.

Notes La Bibliothèque du Cnam conserve dans le fonds Godin un dossier (FG 55 h) de prospectus des conférences de Kate Stanton aux États-Unis.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Un passage du texte est souligné au crayon rouge sur le folio 314r.

Mots-clés

[Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Livres](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Dupont \[monsieur\]](#)
- [Librairie Armand Le Chevalier](#)
- [Noirot \[monsieur\]](#)
- [Piat \[monsieur\]](#)
- [Poëtte, Alexandre Onésime](#)
- [Stanton, Kate \(1838-1931\)](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 17/10/2023

Versailles 20 juillet 75

Mon cher Camille,

- Un peu régler la maison Pichat faites ce que vous voullez pour le paraphe à incendie, en ce qui concerne Læcken; mais après nous être rendu compte des frais de transport et de droits d'entrée, afin de voir s'il ne serait pas préférable d'acheter en Belgique.
- Il serait heureux que l'on trouvât des employés moins inspirés plus de confiance que le M. Vourot et depuis j'préfère donc que l'on en prenne d'autres, si l'on a à choisir.
- La répartition des employés doit être sur le livre rouge, s'il s'agit de feuilles en d'abors,

j'aurais besoin d'être à Guise pour voir si je pourrais les trouver.

Ouvrez aux choses de comptabilité dont tu m'entretiens, l'oubli qui a été fait a été commandé par moi : je t'en expliquerai les motifs quand je rentrerai à Guise ces jours-là.

Nous avons reçu ton envoi de journaux et imprimés de Miss Hale, mais comme elle ne m'a pas écrit, j'ai n'ay pas à lui répondre, n'ayant pas son adresse.

Il n'y a pas d'inconvenient à ce que tu signales à Ma Poëtte qu'il doit y avoir plus d'exactitude dans la tenue des classes.

— tu me parles de l'envoi
chavalier, en me disant
que des ouvrages sont
incomplets, il aurait
au moins fallu m'indi-
quer lesquels pour que je
puisse réclamer.

A toi de tout cœur.

Fontenelle